



le facteur en construction

ENVELOPPE ET REVÊTEMENTS
Revêtements de Sol

RAPPORT D'ESSAIS

N°RE 05-017

RÉSISTANCE AU GLISSEMENT

Lames de terrasse en forexia de la société SILVADEC

Ce rapport d'essais atteste uniquement des caractéristiques de l'objet soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue donc pas une certification de produits au sens de l'article L 115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994.

En cas d'émission du présent rapport par voie électronique et/ou sur support physique électronique, seul le rapport sous forme de support papier signé par le CSTB fait foi en cas de litige. Ce rapport sous forme de support papier est conservé au CSTB pendant une durée minimale de 10 ans.

La reproduction de ce rapport d'essais n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

Il comporte 3 pages.

À LA DEMANDE DE : **SILVADEC**
Parc d'Activités de l'Estuaire
56190 ARZAL

OBJET

Les essais rapportés par le présent document sont réalisés dans le cadre d'une demande spécifique. Ils ont pour but de déterminer la résistance au glissement des revêtements de sol suivant la méthode dite du plan incliné dans la configuration suivante :

- pieds nus et surface recouverte d'une solution d'eau additionnée d'un agent mouillant, en vue de déterminer le classement A, B ou C.

TEXTE DE RÉFÉRENCE

Norme allemande DIN 51097 - Novembre 1992

ÉCHANTILLONS

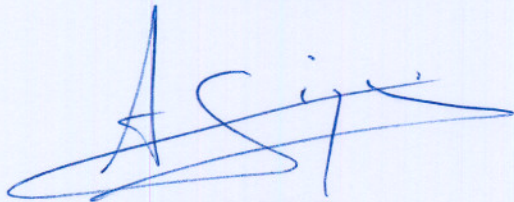
Selon descriptif page 3

Fabricant : SILVADEC

Date de réception : 8 février 2005

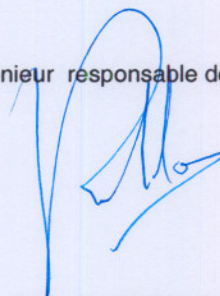
Fait à Marne la Vallée, le 9 mars 2005

Le Technicien chargé des essais



Antonino SIGARI

L'Ingénieur responsable des essais



Stéphane REBAUDO

DETERMINATION DE LA RESISTANCE AU GLISSEMENT**ÉCHANTILLON**

- Type : Revêtement de sol imputrescible en lames à base de copeaux de bois recyclés, présentant une face lisse et une face rainurée et annoncé par le demandeur comme étant destiné aux terrasses, plages de piscine et sols extérieurs.
- Désignation : Lames de terrasse neuves en forexia, largeur 14 cm, de la société SILVADEC.
- Maquette d'essai : Dimensions 1,75 x 0,58 m, fournie par le demandeur et composée de 4 lames séparées par un espace de 5 mm et disposées parallèlement au grand côté de la maquette. La surface soumise à l'essai est lisse, sans rainure.

CONDITIONS D'ESSAI

- Méthode : Plan incliné
- Mode opératoire : Norme DIN 51097 – Novembre 1992
L'opérateur est pieds nus. La surface d'essai est recouverte d'eau additionnée de Bérol à la concentration de 1 g/l.
L'essai est réalisé dans le sens longitudinal des lames de revêtement.
- Date d'essai : 1 mars 2005

RÉSULTATS D'ESSAI

N° de mesure	Angles d'inclinaison (°)	
	Opérateur n°1	Opérateur n°2
1	> 30	> 30
2	> 30	> 30
3	> 30	> 30
4	> 30	> 30
Moyenne	> 30	> 30

NB : Les mesures ont été stoppées à 30° pour des raisons de sécurité des opérateurs.

Angle d'inclinaison moyen arrondi au degré le plus proche :

$$\alpha > 30^\circ$$

Classe correspondante :

Classe C
($\alpha \geq 24^\circ$)